
TITRE DE L'EMPLOI : OPÉRATEUR D'ARÉNA (TEMPS PARTIEL, SUR APPEL)

La Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord est la propriété des villes de Prévost, Saint-Jérôme et Sainte-Sophie. Elle exploite un complexe de 2 glaces, l'aréna Rivière-du-Nord, en plus de contenir une salle polyvalente, une salle de conférence, un casse-croûte et un proshop.

NATURE ET CARACTÉRISTIQUES DE LA FONCTION :

Travaux comportant l'entretien de l'aréna, le surfaçage de la glace à l'aide d'une surfaceuse électrique ou au propane ainsi que l'exercice d'une surveillance sur le public et les usagers.

Il est principalement responsable de conduire prudemment l'appareil qui lui est confié et d'effectuer, dans les meilleurs délais et selon les règles d'usage, les diverses tâches qui peuvent lui être assignées.

BONNES CONNAISSANCES:

- Des méthodes modernes d'entretien et de nettoyage de glace;
- Des règlements régissant les arénas;
- De l'état de la glace et des compresseurs;
- De la conduite d'une surfaceuse (électrique et propane).

HABILETÉS :

- À exécuter toutes sortes de travaux manuels mineurs et toutes tâches connexes;
- À se servir d'un outillage non-spécialisé mais diversifié;
- À faire preuve de tact et de courtoisie;
- À conduire un véhicule et une surfaceuse.

EXIGENCES :

- Diplôme d'études secondaires;
- Permis de conduire valide;
- Horaire de travail variable (ex. soir, jour, fin de semaine, rotation).

ATOUS :

- Détenir une carte de l'ASP Construction «Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction» ou APSAM «Travaux publics et de construction»;
- Expérience d'au moins un (1) an comme opérateur;
- Cours de premiers soins reconnu.

Les personnes intéressées pourront faire parvenir leur curriculum vitae par courriel à : info@arrdn.ca . Les candidatures peuvent être également reçues par la poste ou en personne à l'adresse suivante :

Aréna Rivière-du-Nord
750, rue Filion
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 0J2

Note : L'utilisation du genre masculin a été adoptée afin de faciliter la lecture et n'a aucune intention discriminatoire. Cette description de tâches reflète les éléments principaux du travail accompli et ne doit pas être considérée comme une énumération détaillée de toutes les tâches à accomplir. La Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les membres des minorités visibles, minorités ethniques, les autochtones et les personnes avec un handicap à présenter leur candidature.

Les candidatures ne rencontrant pas les exigences minimales requises seront rejetées et seules les personnes retenues seront contactées.